

SENEGAL

M.D.R.

10.100 MDR

084(12)  
(2)

08 --

Communication au Conseil Interministériel

sur

PREPARATION DU PROGRAMME

AGRICOLE 1971/72

10.100 MDR

(72)

(2)

MINISTERE

DU DEVELOPPEMENT RURAL

*Copie  
Cartonner*

**COMMUNICATION EN CONSEIL INTERMINISTERIEL**

**SUR LA PREPARATION DU PROGRAMME**

**AGRICOLE 1971/1972**

*années 66 - 71 incidences*



*175  
3700  
1*

*120 000  
: 200*

*600 5*

Pour mieux apprécier le contexte dans lequel se situe la préparation du Programme agricole 1971/72, il est nécessaire de rappeler les conditions générales de la production agricole du pays depuis quelques années ainsi que les différentes mesures prises pour pallier les difficultés qui en ont découlé. Je rendrai ensuite compte des premiers renseignements et observations sur la campagne en cours avant de définir les perspectives du Programme agricole.

## I. EVOLUTION DE LA SITUATION GENERALE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

Les premières années de la décade qui s'achève avaient été dans l'ensemble favorables à une bonne production agricole. C'est ainsi que pour l'arachide la production commercialisée était passée de :

812.000 tonnes	en	1960/61
à 984.000 tonnes	en	1965/66

Cette dernière année constituant le record de production pour le Sénégal.

Sur ces bases le programme de développement avait fixé des objectifs qui paraissaient raisonnables et que des conditions climatiques et économiques normales auraient sans aucun doute permis d'obtenir.

...../.....

Malheureusement une série de mauvaises années n'a pas permis aux efforts du Gouvernement et des cultivateurs de se traduire par la croissance espérée de la production arachidière.

1. C'est ainsi qu'à la très bonne campagne de 1965/66 succédait en 1966/67 une année caractérisée par une sécheresse exceptionnelle qui a particulièrement marqué les régions de Thiès, Diourbel, le Nord et l'Est du Sine-Saloum. La récolte très déficitaire qui s'ensuivit - 740.000 tonnes commercialisées - se traduisait par un taux très bas de remboursement des dettes.

2. L'année suivante 1967/68 s'avéra moyenne du point de vue climatique mais elle fut marquée, il faut le rappeler, par une baisse très sensible du prix de l'arachide au producteur - plus de 15 % - accentuée encore par le paiement différé des apports et un excès de rigueur dans le remboursement des dettes. Toutes choses que j'avais évoqués dans un rapport au Conseil national de l'U.P.S. le 5 mai 1968 et dont l'une des conséquences immédiates était la fuite de nos arachides en Gambie. La commercialisation atteignait alors le chiffre de 839.000 tonnes, inférieur à ce qu'il était permis d'espérer.

3. La Campagne 1968/69 allait aggraver encore une situation déjà difficile. En effet le régime des pluies allait s'avérer l'un des plus défavorables que le Sénégal ait connu. Beaucoup de stations pluviométriques enregistrèrent cette année-là leur plus faible total depuis 1932. Ce fut le cas de celles de Bamboey.

...../.....

de Dakar-Yoff, de Diourbel, de Kafrine, de Kolda, de Louga, de Thiès et de Ziguinchor, les huit autres stations officielles enregistraient toutes l'un de leurs chiffres les plus bas. Il est certain que les efforts importants déployés pour la préparation de la campagne ne pouvaient compenser des facteurs climatiques aussi mauvaises. Le résultat fut pour l'arachide la plus mauvaise campagne des dix dernières années avec 603.000 tonnes commercialisées. Il faut remonter à l'année 1955/56 pour trouver un chiffre aussi faible. Les cultures vivrières étaient de leur côté tout aussi affectées par la sécheresse et le déficit vivrier devait justifier une importation massive de vivres de soudure.

4. On pouvait espérer que la campagne 1969/70 permettrait de redresser la situation, d'autant que la pluviométrie s'avérait normale en quantité sinon en qualité. En effet les premières pluies utiles ont été relativement tardives. Par contre les précipitations ont été très nombreuses et abondantes en août et début septembre, l'ensoleillement faible. Il s'ensuivit des semis tardifs, donc moins productifs et un entretien difficile des cultures, provoquant une chute des rendements. Un arrêt des pluies en septembre fut heureusement compensé par les pluies d'Octobre. Plusieurs facteurs défavorables à l'arachide se manifestèrent. Tout d'abord la mauvaise qualité des semences en liaison avec la sécheresse de l'année précédente optimale. Ensuite de la part des cultivateurs, une réduction volontaire et systématique des surfaces consacrées à l'arachide, liée à une désaffection au moment des désherbages.

...../.....

avec de  
l'arachide  
au même

Enfin la regression de l'emploi de l'engrais. Cela explique en partie la faiblesse de la récolte commercialisée, soit 615.000 tonnes. Pour l'apprécier à sa juste valeur il faudrait tenir compte d'une autoconsommation, trituration artisanale en particulier, en nette augmentation. Egalement des fuites sur le pays voisins.

Par contre; les cultures vivrières ont donné dans l'ensemble d'excellents résultats, la production des mils et sorghos étant estimée à plus de 600.000 tonnes, contre 450.000 en 1968/69. Pour le riz également de bons résultats étaient obtenus tant dans la région du Fleuve ( SAED: 1800 kgs/ha en moyenne SDES près de 3 tonnes, Guédé 2,5 tonnes) qu'en Casamance.

Ainsi la succession d'hivernage défavorable constitue le fait majeur de notre économie rurale.

Le projet de productivité arachidière prévoyait un accroissement de 25 % entre 1965/66 et l'année en cours, pour atteindre sur 1.200.000 ha, 1.450.000 tonnes de production dont 1.200.000 seraient commercialisées.

Ce programme, rappelons-le, avait été conçu en partant des résultats de la recherche et de la très bonne récolte 1965/66, environ 1.150.000 tonnes, et en tenant compte de l'effet espéré de l'opération productivité.

Ces objectifs n'ont pu être atteints pour les raisons que nous venons de passer en revue. La moyenne des années 1965/66 à 1969/70 n'atteint que 756.000 tonnes commercialisées.

...../.....

malgré l'excellente année 1965/66, contre 824.000 tonnes pour les cinq campagnes précédentes ( 1960/61 à 1964/65 inclus).

**II. MOYENS MIS EN OEUVRE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES -**  
**DIFFICULTES RENCONTREES**

Le programme d'équipement prévu n'a pu être suivi, les cultivateurs très éprouvés par les mauvaises récoltes successives et la détérioration des prix à la production ayant manifesté une désaffection de plus en plus sensible pour le matériel agricole et les engrais, sans pour autant remettre en cause leur utilité, ce qui laisse tout de même bien augurer du développement d'une agriculture modernisée au Sénégal.

Le prix de cession des engrais fixé à 12 francs le kg lors des accords avec le FED comportait une subvention dégressive qui devait permettre en fin de compte de faire payer au cultivateur le prix de revient réel. Ce prix avait été porté en 1968 à 16 francs le kilo pour l'engrais arachide, l'engrais mil restant à 12 francs . Cette mesure qui pouvait à peine justifier dans un contexte économique favorable, devenait difficile à supporter par le cultivateur dès lors que son pouvoir d'achat était fortement réduit par un lourd endettement, de mauvaises récoltes successives, un prix de 11 l'arachide amputé de 20 % et des conditions de règlement entraînant un paiement retardé.

...../.....

C'est ainsi que les quantités d'engrais arachides placées sont tombées de 49.416 tonnes en 1967/68 à 12.792 tonnes en 1969/70, dans le même temps l'engrais mil passait de 12.626 à 8.402 tonnes et l'engrais riz de 1.318 à 1975 tonnes. Ce qui démontre le regain d'intérêt pour les cultures céréalières et prouve en même temps que le cultivateur conserve toute sa confiance à l'engrais mais on lie l'utilisation aux conditions du marché.

Sur le plan du matériel il y a eu, pour les mêmes années; une diminution sensible du nombre de semoirs placés, 7.670 contre 17.251, des houes 16.705 contre 28.121, des souleuses 2.069 contre 9.421. Par contre on a constaté l'augmentation des charrues 1995 contre 985, en liaison avec le développement de la culture cotonnière. Le placement des charrettes n'est, quant à lui, ralenti que par les capacités d'endettement.

Malgré une diminution sensible des fournitures réalisées dans le cadre des programmes agricoles de ces dernières années le parc des principaux matériels de cultures attelées en service actuellement se situe à un niveau assez satisfaisant, s'agissant surtout des semoirs et des houes.

Sen en service en 1970:

- 135.000 à 150.000 semoirs
- 115.000 à 120.000 houes diverses
- 18.000 à 20.000 souleuses diverses
- 50.000 à 55.000 charrettes diverses.

...../.....

Ces chiffres tiennent compte de l'amortissement technique du matériel dont la durée est admise entre 8 à 10 ans de service.

Les programmes annuels de distribution de semences d'arachide aux paysans ont régulièrement augmenté et il est heureux de constater que le pourcentage des semences sélectionnées s'est accru, passant de 55,9 à 78,6 % en quantités brutes et de 47,4 à 68 % en base pure.

Les quantités brutes de semences sélectionnées produites au cours des cinq dernières campagnes s'élevaient à 46.069 tonnes, tandis que l'ensemble des mouvements de stocks de semences sélectionnées, c'est-à-dire les mutations de stocks s'élevaient à 65.470 tonnes, sans les productions contractuelles utilisées sur place et se chiffrant pour la même période à plus de 4.800 tonnes.

Les distributions de semences d'arachides par les organismes agréés ont augmenté passant de 47.384 tonnes en 1965/66 à 37.715 tonnes en 1969/70.

Les programmes de multiplication et de distribution en semences sélectionnées concernant les cultures vivrières diverses telles que mil et sorgho, maïs, riz, niébé et gombo se poursuivent de manière satisfaisante. Les quantités placées annuellement ont régulièrement progressé.

L'encadrement technique des paysans par la SATEC puis par la SODEVA est resté étoffé pendant toute la période considérée.

Nous avons vu que la période 1965/1969 a été mauvaise du point de vue climatologie si on la compare aux périodes antérieures. En effet, trois années sur cinq pour l'arachide et deux années sur cinq pour les cultures vivrières diverses ont été nettement défavorables du fait du retard des premières pluies et du raccourcissement du cycle climatique, puis de la sécheresse au cours des saisons de culture 1966 et 1968 ou de l'excès des pluies et de la nébulosité au moment de la fructification ( campagne 1969/1970.).

Les résultats de la commercialisation que j'ai cités plus hauts confirment, en ce qui concerne l'arachide, l'incidence de ces conditions climatiques sur la production qui, déjà déficitaire en 1967/68 a encore baissé de 200.000 tonnes en 1968/69 pour ne se relever que faiblement en 1969/70 ( 12.000 tonnes de plus qu'en 1968/69).

La baisse du prix d'achat de l'arachide au producteur qui a diminué de près de 20 % en 1967 a coïncidé en 1968 avec l'importante chute de la production signalée plus haut. Les cultivateurs ont, de ce fait, davantage subi la détérioration des termes de l'échange.

...../.....

C'est donc la conjonction de tous ces facteurs défavorables à la production agricole du pays qui s'est fait sentir sur les résultats des demandes de matériels et d'engrais exprimées par les cultivateurs au cours de ces dernières années.

Devant la tendance ainsi constatée, d'importantes mesures de redressement ont été prises par le Gouvernement.

Une ristourne exceptionnelle de un franc par kilo d'apport d'arachides était octroyée pour la campagne 1969/70 et le prix de commercialisation pour la campagne 1970/71 était augmenté de 1 franc. Le cultivateur connaissait donc avant les semis le prix qui lui serait offert pour sa production.

Nous avons vu que les problèmes de commercialisation et de gestion des coopératives avaient été parmi ceux qui soulevaient le plus de récriminations de la part du cultivateur. Il a donc été décidé de ne plus exiger de taux de remboursement à priori pour l'ouverture de la commercialisation, mais de décider en fonction de la physiologie de l'hivernage, d'avancer la date de celle-ci à la première semaine de décembre, de revoir les conditions de rémunération des présidents et poseurs de coopératives, d'aménager les taux de tolérances pour impuretés. De même dans le fonctionnement des coopératives, il était prévu d'individualiser les comptes des coopérateurs, de simplifier les comptes d'exploitation afin que les membres de la coopérative .....

puissent en suivre plus aisément le fonctionnement, de régler les dettes litigieuses encore en instance étant entendu que celles antérieures à 1964 étaient annulées.

Enfin la réorganisation de l'ONCAD confiée à une société d'études ITALCONSULT et la réforme des structures d'encadrement du monde rural devaient permettre de redresser une situation compromise.

### III. CONDITIONS DE PREPARATION, D'EXECUTION ET BILAN PREVISIONNEL DE LA CAMPAGNE 1970-71

La situation générale que j'ai essayé de décrire plus haut constitue le cadre dans lequel s'est déroulée la préparation de la campagne agricole 1970-71.

Il est bien évident que ces conditions n'ont pas favorisé l'accroissement des programmes d'équipement même par rapport aux quantités prévues en 1969/70, quantités qui étaient déjà nettement inférieures aux objectifs. L'effet attendu des différentes mesures prises en faveur du monde rural n'a pu se manifester aussitôt.

C'est ainsi que parmi les principaux facteurs de production qui ont été mis à la disposition de cultivateurs pour la campagne agricole 1970/71 on peut noter des écarts considérables avec les objectifs fixés.

.. / ...

Les distributions de semences d'arachide d'huilerie pour la campagne agricole 1970/71 se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Les prévisions de placement pour toutes les régions du pays ont été réalisées à 100 %. Les quantités totales distribuées s'élèvent à 88.910 tonnes se répartissant comme suit :

*note que c'est  
not le matériel.*

- Cap-Vert	34 tonnes
- Casamance	10.526 "
- Diourbel	24.810 "
- Fatick	210 "
- Sénégal-Gr.	3.576 "
- Sine-Saloum	38.291 "
- Thiès	11.662 "

Sur ce total un peu plus de 1.349 tonnes provenaient des stations ou contractuels producteurs de semence.

Pour les autres espèces, des semences sélectionnées ont également été distribuées :

- Riz	100.073 kg
- Maïs	4.365 kg
- Mil	7.038 kg
- Niébé	1.825 kg

La campagne agricole 1970/71 a démarré avec un retard général de 2 à 3 semaines, les premières pluies utiles ne tombant que dans la deuxième décade du mois de juillet. Par la suite les précipitations se caractérisèrent par une irrégularité notable.

Fin octobre la situation dans les différentes régions se présentait comme suit :

.....  
**EN CASAMANCE**, la pluviométrie générale a été bonne jusqu'au 31 Août pour l'ensemble de la région. La mise en place des cultures s'est effectuée à peu près normalement. Depuis cette date et durant tout le mois de septembre seuls trois postes ont enregistré une pluviométrie excédentaire.

**Arachide** : Il semble y avoir une relance de la culture arachidière dans cette région (105.269 ha en 1970/71 contre 86 029 ha en 1969/70).

Dans la zone de Vélingara les premiers semis d'arachide (environ 8 %) sont en maturité et même en récolte. Les prévisions de production de cette région sont estimées à 98.000 tonnes d'arachide.

**Mil et sorgho** : 25 à 25 % des premiers semis sont en épigéation générale et 70 % en cours.

**Riz** : Cette culture, en particulier le riz pluvial, rencontre beaucoup de difficultés imputables au manque d'eau.

**Coton** : Les superficies cotonnières réalisées cette année en Casamance s'élevaient à 3.130 ha. Les rendements seront bons, de l'ordre de 14 à 15 quintaux/ha.

.....

#### IV. MESURES A PRENDRE POUR PALLIER LES EFFETS DE LA SECHERESSE ET PREPARATION DU PROGRAMME AGRICOLE 1971/72

En définitive, si toutes les zones ne sont pas également touchées, celles qui ont été particulièrement éprouvées par la sécheresse donneront des résultats presque nuls.

Devant pareille situation, il est essentiel de prendre une série de mesures destinées à assurer une préparation satisfaisante de la prochaine campagne agricole.

Si il est bien évident que de pareilles calamités ne peuvent être évitées, il n'en est pas moins certain qu'une bonne prévision permettrait de prendre en temps utile les dispositions qui s'imposent dans le choix des variétés, hâtives ou tardives, ou même des cultures à pratiquer en priorité. La création d'une section agricole au service de la météorologie pourrait, dans une certaine mesure, jouer ce rôle et conseiller les paysans.

La faible production attendue des cultures vivrières va remettre à l'ordre du jour le problème des greniers de réserve. De nombreuses régions n'auraient pas de quoi assurer la soudure et le Gouvernement devra une fois de plus y suppléer. Hier et déjà, j'ai exprimé nos premiers besoins à 30.000 tonnes. Si la situation actuelle ne permet pas de mettre en oeuvre les mesures de prévoyance qui ont été préconisées, les autorités et les services gouvernementaux devraient en profiter pour renforcer la propagande en faveur de la constitution des réserves personnelles quand les conditions le permettent.

En tout état de cause, il convient de reconnaître dès maintenant les zones déficitaires, les instructions ont été données, afin de permettre la mise en place des vivres de soudure nécessaires en temps utile.

.../...

*oui*  
*pas problème*  
*envenant en*  
*ans*

Dans le domaine de l'arachide le problème des semences se pose avec acuité. Il est en effet certain que les zones sinistrées, même si la récolte n'est pas nulle, ne pourront subvenir à leurs besoins en semences. La qualité des graines produites ne permettra pas de les utiliser comme semences. Il est donc nécessaire de déterminer au plus tôt ces zones, d'évaluer leurs besoins et de constituer dans les zones où la qualité des graines le permettra des stocks de semence, en bloquant s'il le faut les opérations de commercialisation. L'action est en cours.

*Mer*

Les instructions sont données aux responsables régionaux de l'agriculture et aux autorités administratives pour que ce travail soit effectué, en premier lieu pour la reconstitution du capital semencier de l'ONCAD, également pour le renouvellement des réserves familiales.

*12-21-70*

L'ouverture de la campagne de commercialisation ne pourra, compte tenu des circonstances exceptionnelles être subordonnée à la réalisation d'un certain taux de remboursement. Et dans les zones sinistrées, il sera nécessaire d'accorder l'apurement des dettes des cultivateurs particulièrement éprouvés et qui seront de toute façon dans l'incapacité de s'en acquitter. La situation des cours très favorable en ce moment, permettra à l'ONCAD de réaliser de sérieux bénéfices qui viendront compenser ces non remboursements.

La situation présente, avec ses difficultés, met une nouvelle fois en évidence le problème de la conservation des récoltes chez le paysan.

Les insectes tels que les bruches pour l'arachide et le niébé, les tribolium et les tregodermes pour les céréales, prélèvent chaque année un lourd tribut, d'autant plus sensible que la récolte est moins bonne.

Dans le souci de préserver les récoltes, la Direction des Services Agricoles, en accord avec l'Institut de Technologie alimentaire a élaboré un programme d'expérimentation d'une méthode de stockage déjà utilisée dans plusieurs pays anglophones d'Afrique.

Il s'agit essentiellement de l'utilisation de fûts métalliques de capacité variable (50 à 200 litres) que l'on remplit de maïs, paddy, sorgho ou niébé. Après fermeture du récipient, il se produit une réduction énergique de l'oxygène et une augmentation importante du gas carbonique à l'intérieur du fût. Un mois après, la récolte peut être considérée comme définitivement sauvée par elle ne contient plus un seul insecte vivant.

Le coût d'un tel stockage reviendrait à 1 franc CFA par kilo. L'Organisation canadienne CANADA + ONU a octroyé au Sénégal une somme de 10.000 dollars destinée à l'acquisition de fûts, et l'organisation d'un stage de perfectionnement sur le traitement et conservation des grains.

Ainsi donc 1.300 fûts ont déjà été placés au niveau des régions en vue d'une expérimentation générale du système.

Parallèlement à cette action de grande envergure, un stage de perfectionnement organisé par l'Institut de Technologie alimentaire, réunit actuellement des agents de l'ONCAD ainsi que d'autres stagiaires en provenance du Niger et du Mali.

Il conviendra d'analyser cette expérience sous l'angle technique et économique afin de voir si elle mérite d'être généralisée.

#### V. PREPARATION DU PROGRAMME AGRICOLE 1971/72.

Il a été prévu à la fin du 3ème Plan, en 1979, une production totale d'arachide d'huilerie de 1.450.000 tonnes sur une superficie de 1.200.000 ha. Cet objectif devait donner une production annuelle commercialisable de l'ordre de 1.200.000 tonnes.

Il est bien évident que la conjoncture générale, particulièrement la mauvaise situation climatique de ces dernières années, que j'ai analysée dans la première partie de ce rapport n'a pas permis de réaliser l'objectif annuel fixé.

Toutefois, il importe que la situation générale dans laquelle se trouve l'Agriculture du pays ne mette pas en péril nos espoirs. Dans ce but, les mesures déjà prises en faveur du monde rural et celles préconisées pour pallier les difficultés inhérentes à la campagne en cours doivent permettre de rétablir les programmes de production compromis, en partie tout au moins.

Les objectifs du plan pour l'année 1972/73 doivent, en fonction du contexte actuel et compte tenu du retard qu'il faudra rattraper, être revus et fixés avec une certaine prudence. Le milieu rural traumatisé par les mauvaises campagnes successives qu'il vient de subir et par les conditions économiques qui ne valorisent pas son travail comme il pourrait l'espérer, devra à nouveau être persuadé de la nécessité de ses efforts pour le développement de son exploitation et de sa modernisation.

Tout ce travail de rattrapage auquel devront se consacrer les services de vulgarisation avec l'aide de l'administration générale exigera un certain temps qui justifie un décalage de nos objectifs de production.

C'est ainsi que pour l'arachide d'huile il est prudent de tabler sur une production de 1.000.000 de tonnes, soit 850.000 commercialisées, correspondant à une superficie de l'ordre de 1 à 1,1 million d'hectares.

.../...

Four les mils et sorghos une production supérieure à 650.000 tonnes peut être logiquement attendue, compte tenu du renouveau de faveur dont jouissent ces cultures auprès du cultivateur.

Les objectifs fixés pour l'arachide de bouche, le coton toutes deux cultures bien lancées, peuvent sans inconvénient être maintenues à respectivement 23.800 et 30.000 tonnes.

Pour le maïs on retiendra un objectif de 36.000 tonnes et pour le riz de 125.000 tonnes.

Pour atteindre les objectifs initialement fixés les moyens de production à mettre en oeuvre avaient été déterminés comme suit :

- engrais arachide	75.000 tonnes
- " mil	36.000 "
- " riz	8.170 "
- " maraicher	1.400 / "
- " fruitier	8.3 "
- Phosphate tricalcique	8.900 "
- Fongicide	110 "
- Semoirs	21.600
- Houes	23.000
- Souleveuses	20.000
- Charrues	2.800
- Polyculteurs	600

../. .

- Ariana	200
- Charrettes à boeufs	4.000
- Charrettes à cheval	8.750
- Charrettes à âne	3.000
- Paires de boeufs	9.400

Le recensement des besoins est en cours et il n'est pas possible de préciser actuellement les quantités de produits et de matériels qui seront demandées par le cultivateur. Cependant compte tenu des conditions dans lesquelles se sont déroulées les précédentes campagnes et des difficultés qui vont naître de la campagne en cours, il est raisonnable de considérer que l'année 1971/72 ne pourra être, au mieux, qu'une année de redressement. Il s'agira en particulier de renverser le mouvement de déséquipement du monde rural, qui se traduit en fait par un désengagement dans la voie du progrès économique.

Si l'on tient compte également de la situation générale de l'endettement du monde rural consécutive à la succession de plusieurs mauvaises campagnes, et d'une certaine saturation des besoins en matériels de culture attelée, il est certain que les demandes globales ne pourront s'établir qu'à un niveau modeste.

..//..

Par ailleurs, la situation des stocks est préoccupante puisqu'elle s'établit ainsi :

- engrais arachide	40.803	tonnes
- " mil	13.060	"
- " riz	1.981	"
- " maraicher	1.824 /	"
- " fruitier	132	"
- Phosphate	3.363	"
- Fongicide	70.	"
- Semoirs	10.039	
- Houes	14.734	
- Souleveuses	9.425	
- Charrues	947	
- Polyculteurs	749 /	
- Ariana	368	
- Charrettes à boeufs	612	
- Charrettes à cheval	3.877	
- Charrettes à âne	851 /	

Il semble que pour la plupart de ces produits et matériels la demande pourra être satisfaite sur les stocks existants.

Le problème des commandes à passer ne se posant pas, il n'y a aucun inconvénient à attendre que soient connus de façon précise, les besoins des cultivateurs pour évaluer les moyens financiers exacts à mettre en oeuvre pour le programme agricole 1971/72. En attendant, en ordre de grandeur, ces chiffres suivants peuvent être avancés.

L'évaluation, très approximative, de ce programme a été faite en fonction de deux critères :

- d'une part le placement de matériels et produits agricoles de la campagne 1969/1970;
- d'autre part l'impact positif qu'un allègement des charges du paysan pourrait avoir sur l'amorce de reprise enregistrée à la fin de cette campagne.

Il a été en effet, constaté qu'après l'annonce et l'exécution des différentes mesures arrêtées par le Gouvernement (ristourne exceptionnelle - tolérance - rémunération des Présidents et Peseurs des coopératives etc...) un regain d'intérêt, chez les paysans, qui s'était manifesté par les demandes supplémentaires d'engrais et de matériels, mais aussi de semences, souvent dans des proportions relativement importantes.

Cependant, pour encourager ce mouvement favorable, il semble que la seule voie réside dans une appréciation objective du résultat global de la présente campagne qui laissera très peu de moyens au paysan pour se libérer de ses dettes exigibles.

Ce programme qui a été estimé à 1.702.570.000 DE francs repose uniquement sur les stocks actuels de l'ONCAD dont la consistance fait l'objet des annexes 1 et 2 jointes à la présente communication.

Son exécution nécessitera donc aucune commande complémentaire, ni de matériel, ni d'engrais.

La partie de ce programme, à la charge du paysan, s'élève à 934.586.000 dont :

a) crédit à court terme	634.585.000
b) crédit à moyen terme (Sans)	300.000.000

La différence entre la partie crédit et le volume du programme - soit 767.984.600 - constitue la subvention.

Son financement partiel, sur aide extérieure paraît pouvoir être retenu. Le principe d'une intervention du FED en ce domaine a été acquis et une mission de ~~examen~~ cet organisme est attendue dans les prochains jours, probablement avant la fin du mois. La mission FED aura à discuter avec le Sénégal les modalités d'application de cette intervention.

En attendant et sur la base des programmes antérieurs, il est possible d'estimer la subvention FED à :

- Engrais 43.450 t x 11.000	=	477.950.000
- Semences sélectionnées		55.000.000
		<hr/>
Total	=	532.950.000

La part à la charge des ressources nationales - constituée par la différence entre la subvention globale et la participation du FED sera de l'ordre de 235.000.000.

SITUATION GÉNÉRALE PROVISOIRE DES STOCKS  
ENGRAIS ET FONGICIDES

DESIGNATION	Stocks actuels
Engrais arachides	40.753.800
Engrais mil	13.060.900
Engrais maraîcher	1.824.650
Engrais riz	1.981.850
Engrais amélioration foncière	1.363.300
Engrais divers	-
Engrais fruitier	132.300
Fongicides	69.939
Phosphate tricalcique	3.075

